



Objectifs de la formation et compétences associées

- Animer des activités de découverte, d'initiation, de perfectionnement jusqu'à un premier niveau de compétition, auprès de tous publics, y compris scolaires
- Participer à l'organisation et à la gestion de son activité
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités
- Participer à l'entretien et à la maintenance des matériels (bateaux et ergomètres)

Formation complémentaire

 Possibilité de préparer, en plus du BPJEPS, le permis BE (remorque) et les diplômes fédéreaux (Coach Aviron Indoor, AviFit et Coach Aviron Handicaps)



Contrat d'apprentissage : un dispositif attractif

- Recruter un salarié motivé, opérationnel et formé à vos méthodes pour renforcer votre équipe et développer votre activité
- Formation prise en charge intégralement et automatiquement par l'OPCO AFDAS (pour les employeurs du secteur privé)
- Rémunération de 661 € à 1 539 € (suivant l'âge de l'apprenti ; de 18 à 29 ans)
- Application de la réduction générale de cotisations sociales
- Aide Unique à l'Apprentissage jusqu'à 10 000 € (financée par l'Etat ; via l'ASP)
- Accompagnement à la prise de décision par le CFA : informations pratiques, simulation financière, établissement du contrat d'apprentissage et formalités administratives
- Exemple coût employeur pour le recrutement d'un apprenti de 18 ans sur 21 mois : 15 156 € de rémunération chargée , 9 500 € d'Aide Unique Apprentissage => reste à charge de 5 656 € sur 21 mois, soit un coût mensuel de 269 €



Demande d'informations et contacts

- Vous souhaitez connaître le coût réel de recrutement d'un apprenti sur votre structure ?
 Remplissez notre formulaire! www.cfa-adasa.com/simulation-apprenti/ ou 04 73 30 23 65
- Pour toute information sur la formation, contactez Mme Ophélie SIMON, responsable des formations Aviron : ophelie.simon@creps-vichy.sports.gouv.fr ou 04 70 59 52 91









